

Thématiques		Objectifs	Principaux axes de travail
Gestion quantitative	Eau salée souterraine	- Exploiter durablement les ressources en eau salée souterraine sur le territoire	- Suivi des ressources (<i>niveau des nappes, composition de l'eau</i>) et de leur exploitation - Gestion de la ressource de Noirmoutier (<i>respect du volume prélevable défini</i>)
	Eau douce superficielle et souterraine	- Limiter la concurrence entre les prélèvements d'eau pour la production d'eau potable et les autres usages - Développer les économies d'eau potable - Améliorer la gestion quantitative de l'eau douce du milieu	- Non augmentation des prélèvements pour les usages autres que l'alimentation en eau potable dans l'aire d'alimentation de la nappe de Machecoul - Limitation des prélèvements supplémentaires pour les usages autres que l'alimentation en eau potable dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie - Sensibilisation aux économies d'eau - Définition de seuils d'alerte et de crise pour les prélèvements dans le milieu
Inondations / Submersions marines		- Prévenir le risque - Tendre vers une gestion cohérente du risque inondation à l'échelle du bassin versant	- Amplification de la culture du risque - Amélioration de la gestion des eaux pluviales - Préservation et restauration des éléments bocagers
Qualité des eaux	Nutriments (nitrates, phosphore) et oxygène	- Améliorer ou ne pas dégrader (<i>quand les résultats sont déjà bons</i>) la qualité des eaux pour les paramètres nutriments et oxygène - Atteindre un niveau de performance élevé pour le traitement des stations d'épuration	- Amélioration de l'assainissement collectif (<i>réseaux, stations d'épuration</i>) et non collectif (<i>réhabilitation des installations non conformes prioritaires</i>) - Amélioration des pratiques agricoles (<i>conseil, sensibilisation</i>) - Préservation et restauration des éléments bocagers - Réalisation de plans de désherbage par les collectivités - Sensibilisation des particuliers et des jardineries/pépiniéristes (<i>charte</i>) - Amélioration de la gestion des eaux pluviales - Identification et réduction des sources de pollution bactériologique sur le littoral (<i>profils de vulnérabilité des sites conchylicoles</i>) - Réflexion sur la gestion du dragage des ports - Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines (<i>observatoire</i>)
	Phytosanitaires	- Améliorer la qualité des eaux en phytosanitaires : Objectif : somme de toutes les molécules $\leq 1\mu\text{g/l}$	
	Bactériologie Micropolluants	- Tendre vers un classement sanitaire « A » pour les sites conchylicoles - Ne pas dégrader la qualité des eaux littorales pour le paramètre micropolluants	

Thématiques		Objectifs	Principaux axes de travail
Qualité des milieux	Cours d'eau	- Atteindre le bon état biologique des cours d'eau - Assurer la continuité écologique des cours d'eau	- Développement des suivis biologiques en cours d'eau - Restauration de la morphologie et de la continuité écologique des cours d'eau
	Zones humides	- Préserver les fonctionnalités des zones humides - Encourager la restauration des zones humides dégradées	- Intégration des inventaires de zones humides dans les documents d'urbanisme - Encadrement des projets portant atteinte aux zones humides
	Têtes de bassin versant	- Préserver les têtes de bassin versant et leurs fonctionnalités	- Identification et caractérisation des têtes de bassin versant - Expérimentation et mise en œuvre de programmes d'actions sur ces zones
	Marais retro-littoraux	- Atteindre le bon potentiel écologique - Assurer la continuité écologique des canaux - Maintenir l'intérêt économique et écologique du marais	- Etablissement de « plans de gestion durables » par entité hydraulique cohérente : gestion hydraulique, entretien du réseau, lutte contre les espèces invasives, gestion des parcelles de marais - Restauration de la continuité écologique en marais (<i>règlements d'eau, ...</i>) - Encadrement de la gestion des prélèvements pour le remplissage des mares de chasse (<i>interdiction du 1^{er} au 31 août dans le marais réalimenté par l'eau de la Loire</i>)
Cohérence et organisation		- Porter et coordonner la mise en œuvre du SAGE - Suivre la mise en œuvre du SAGE - Animer, communiquer, sensibiliser	- Cohérence des actions à l'échelle du SAGE, assurée par la structure porteuse - Réflexion sur l'organisation des maîtrises d'ouvrage locales pour la mise en œuvre du SAGE - Mise en place d'un tableau de bord - Poursuite de la concertation